



Mers-Les-Bains

Journal Municipal
Edition Hiver 2005 - n° 11



- Des projets précis pour l'avenir de la commune



- Les échos de la vie locale



- Une nouvelle stèle dédiée aux anciens d'Algérie



- Une fin 2004 en apothéose



Défense contre la mer
Le nouveau visage de l'esplanade prend forme...



Meilleurs Voeux
et bonne année à tous !

Recensement
Faites bon accueil aux agents recenseurs de la commune (P. 2)

... Permanences et numéros utiles ...

Hôtel de ville, avenue Pierre et Marie Curie,
80350 Mers les Bains

Accueil de la mairie : Tél 02 27 28 06 60

Fax : 02 27 28 06 61

<http://www.ville-merslesbains.fr>

Lundi de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Mardi

au jeudi de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 10 h à 12 h

Permanences des élus

MAQUET Emmanuel, Maire, Conseiller Général

Permanence : samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous, en semaine sur rendez-vous.

e-mail : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr

M. le Conseiller Général tient une permanence le dernier vendredi du mois de 14h à 16h à Ault.

THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme :

samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

e-mail : christian.thomire@ville-merslesbains.fr

DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière :

Mardi (horaires au 02 27 28 06 63)

e-mail : michel.delepine@ville-merslesbains.fr

OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive, anciens combattants : les lundi, mercredi et vendredi matin sur rendez-vous

e-mail : yvon.obry@ville-merslesbains.fr

LETU Rose, affaires scolaires, enfance :

le matin sur rendez-vous

e-mail : rose.letu@ville-merslesbains.fr

HEDOUIN Jean-Paul, voirie, bâtiments communaux,

Sécurité : vendredi matin sur rendez-vous

e-mail : jp.hedouin@ville-merslesbains.fr

DOUILLET Régine, environnement, espaces verts :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous

e-mail : regine.douillet@ville-merslesbains.fr

Permanences au Portillon

ASSISTANTE SOCIALE :

Lundi de 14 h à 17 h (téléphoner au centre médico-social de Ault au 03.22.60.70.70.)

CENTRE RELAIS :

Lundi de 8 h 30 à 12 h

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

1^{er} et 3^{ème} lundi de 14 h à 17 h

SECURITE SOCIALE : Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

CRAM : 2^{ème} Mardi de 10 h à 11 h 30

MISSION LOCALE : 2^{ème} Mercredi de 14 h à 17 h

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h

Déchetterie de Ault

La déchetterie est ouverte pour les habitants du Sivud d'Ault (**Allenay, Ault, Béthencourt sur Mer, Friaucourt, Mers, Oust-Marest, Saint Quentin La Motte et Woignarue**)

- Lundi de 14 h à 18 h
- Mardi de 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
- Mercredi de 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30

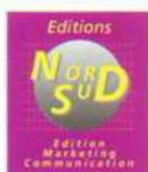
Pour tous renseignements : contacter le gardien de la déchetterie au **03.22.60.79.78**.

(A noter que les mersoïses peuvent désormais utiliser également la **déchetterie du Tréport**, du fait de la prise de compétence en matière de déchets ménagers et autres par la Communauté de communes de Gros-Jacques.)

Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences santé 15 - Pompiers 18

Associations, vous pouvez faire parvenir vos propositions de communiqués pour le journal municipal à l'accueil de la mairie.

Conception, rédaction et photos : Ricardo Boimare



EDITIONS NORSUD S.A.

2, rue Ernest Cauvin

80480 SALEUX

Tél. : 03 22 89 02 02

Fax : 03 22 89 45 26

Capital de 154.800 € - RCS B 334 029 808

MERS-LES-BAINS

Edition 2005

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Directeur de la Publication : Freddy GORET Publicité : Editions NORSUD S.A. Dépôt Légal : 1^{er} Trimestre 2005

Création et Impression : Editions NORSUD S.A. - SALEUX - Tél. 03 22 89 02 02 - Fax : 03 22 89 45 26 - E-mail : contact@editionsnorsud.fr

Mers-les-Bains, nous y croyons, et notre projet de ville se concrétisera petit à petit, nettement moins vite que si nos moyens financiers nous avaient souri.

Notre santé financière va s'améliorer ; nous y travaillons, votre patience sera récompensée.

En 2004 nous avons soldé les comptes et les ardoises du passé ; en 2005 nous bâtissons pierre après pierre le nouveau visage de notre belle ville.

A votre écoute, inspiré de l'esprit de Mars 2001, passionné par l'enjeu qu'il faut relever, c'est tous ensemble que nous réussirons face à nos difficultés.

Les rêves que nous avons hier, c'est maintenant que nous les réalisons, les enjeux sont devant nous ; nous avons à coeur de ne pas vous décevoir.

Et c'est en se donnant totalement à cette mission que vous nous avez confiée voici près de 4 ans, que nous serons fidèles à votre confiance.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année ; que 2005 soit pour vous marquée par l'optimisme et la fraternité !



Votre Maire et Conseiller Général,
Emmanuel MAQUET.



Les mersois ont été nombreux à répondre à l'invitation de M. le maire pour la traditionnelle cérémonie des voeux 2005...

Mers les Bains fait partie des communes qui seront recensées en 2005. Dès le 20 janvier, un agent recenseur se rendra dans chaque foyer...

A partir du 20 Janvier 2005, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous

poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à la Mairie en toute confidentialité. ■



> Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site **insee.fr** à partir de Septembre. Votre réponse est importante. Pour que les résultats soient de qualité, il est indispensable que chaque Mersois enquêté réponde ou remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 07 Juin 1951, c'est aussi une **obligation**.

Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les questions sont les mêmes pour tous les habitants et les réponses sont confidentielles, elles sont transmises à l'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires.

Les informations individuelles collectées servent exclusivement à produire des statistiques et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif et fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires et notamment les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Pourquoi des questions si précises sont-elles posées ?

Les questions posées sont indispensables pour avoir une vue globale et fiable de la société française dans sa diversité. Par exem-

ple, l'adresse du lieu de travail permet d'établir des statistiques sur la distance entre le domicile et le lieu de travail et d'en déduire les temps de transport de la population active. Ces informations pourront conduire à d'éventuelles décisions en matière d'infrastructure de transport.

Est-il possible de répondre par Internet au questionnaire ?

Non, le recensement ne se réalise pas via ce support, mais le site internet de l'INSEE, **insee.fr**, vous permet d'accéder aux informations sur le recensement et d'obtenir les réponses à vos éventuelles interrogations.

A quoi sert le recensement ?

Il permet de mieux connaître la population résidant en France, il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, mode de transport, déplacements quotidiens, etc...)

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipement collectifs (crèches, hôpitaux, écoles, équipements sportifs, etc...).

Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logement, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Pourquoi une nouvelle méthode de recensement ?

Parce qu'aujourd'hui tout change plus vite. Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles, réparties par groupes de communes : chacune sera donc recensée une fois tous les 5 ans. Les informations seront plus fiables, plus récentes, et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

*Pour tous renseignements complémentaires, contactez la Mairie
au 02-27-28-06-60 (aux horaires des bureaux).*

Le chantier de défense contre la mer tourne à plein régime depuis sa reprise mi-septembre : les parvis de tête d'épis prennent forme, tout comme les nouveaux parapets. C'est le futur visage de l'esplanade de Mers qui se dessine peu à peu : retour en photos sur les différentes phases clés du chantier ...



Dès la reprise les pelleteuses de la société Semen-Tp ont détruit les vieux parapets et nettoyé leur "lit". Les parapets seront mis à niveau avec ceux côté Tréport. Morceaux de bois et de ferraille, rochers, cailloux et débris sont enlevés.



Pendant ce temps d'énormes et longs ferrillages sont réalisés par les équipes : une fois mis en place dans les "lits" de parapets nettoyés et emplis de béton sur toute la longueur de l'esplanade, ils vont en structurer les 980 mètres.



Le "lit" des anciens parapets a été nettoyé et les ferrillages ont été posés, ils auront à supporter le poids des nouveaux parapets bientôt livrés. Fixés et bientôt emplis de béton, ils donneront à l'ensemble une excellente rigidité.



Au premier plan à gauche, le béton a été coulé : l'assise du futur parapet est ainsi déjà prête. En contrebas, une vue des plans incurvés (à bétonner) pour le retour des eaux à la mer. Au second plan : un parvis d'épi en cours de finition.



Pose délicate des bordures de parapets sur le parvis d'épi : tout doit être parfaitement de niveau, on s'aide de petites cales en bois. Les futurs parvis prennent forme, ils seront un élément visuel déterminant de la future promenade.



En parallèle à cela, d'autres équipes préparent la construction, sur "pilotis", des autres parvis de tête d'épi (un parvis avec accès aux galets par épi) : des tuyaux d'acier sont enfoncés de force au marteau-pilon pneumatique.



Au second plan, pose des grilles de ferrillages des plans incurvés qui se trouvent sous les parapets : les niveaux à traiter ainsi sont assez irréguliers le long de l'esplanade. Toutes les grilles sont chevillées dans la paroi puis liées entre elles avant la projection de béton.



A gauche, vue de la projeteuse à béton, au centre les techniciens qui veillent à l'obtention d'un plan incurvé le plus parfait possible. A droite un écran de ferrillages protège les promeneurs d'éventuelles projections accidentelles. Petit à petit l'ensemble est recouvert de béton et lissé.



Ceci fait, cela donne aux plans incurvés un aspect fini et lisse qui s'intègre particulièrement bien à l'ensemble. Au dessus, l'assise pour les parapets est prête à recevoir ces derniers. Un périmètre de sécurité a été formé eu égard aux nombreux mersois et touristes intéressés.



Les sections de parapet les plus importantes (2,50 x 0,80m), formeront le futur mur face à la mer et aux galets, les promeneurs pourront s'appuyer dessus. Elles arrivent par camion en direct d'usine, stockées à l'écart, elles attendent leur pose minutieuse, élément par élément...



A l'aide d'une pelleteuse, d'un niveau, de cales en bois et d'une barre à mines les techniciens commencent la pose des éléments de parapets préfabriqués, souvent en présence de nombreux mersois et promeneurs très intéressés. La couleur est harmonisée avec le mobilier urbain de la plage.



Vue de la ligne des nouveaux parapets à partir de la promenade. On distingue bien, au second plan à droite, le lien visuel effectué avec les parvis d'épis. L'esplanade prend du coup un sacré "coup de jeune" : certains vieux parapets dataient de l'après-guerre...



Vue du mur chasse-mer en venant des galets : chaque jonction de parapets correspond à un trait sur le plan incurvé. Les ouvertures carrées permettent l'écoulement des eaux en cas de fortes pluies ou le retour de l'eau de mer à son point de départ en cas de tempête ou d'inondation.



Chaque section est traversée par un conduit qui permettra la circulation de câbles électriques sur toute la longueur de l'esplanade. Ces câbles alimenteront les éclairages prévus sur les parvis et les escaliers d'accès aux galets. Les parapets seront scellés de l'intérieur au béton puis refermés.



L'épi commencé juste avant la saison balnéaire est lui aussi désormais bien avancé. On distingue bien la superposition des modules spécifiques en béton armé, comme autant de "briques" pour édifier un mur par exemple. Ces modules ont été coulés sur le site de la "Fée des Mers" durant l'été.



L'épi commence à avancer vers le sable mais il faut jongler avec les marées : évidemment à chaque fois la mer reprend ses droits, ce qui oblige les équipes à dégager tout le sable, les galets et l'eau qui ne manquent pas d'envahir le chantier avant de couler le béton. Mais les ouvriers ont l'habitude.



Pas de perte de temps : dès que la marée le permet, l'équipe s'occupe de la "descente aux bateaux" (épi 6) en démarant la pose des palplanches métalliques qui permettront de la prolonger jusque dans le sable. Une remise en état de l'ensemble de l'ouvrage (rechemisage) est prévue.



Pendant ce temps, les fondations du futur parvis de la descente aux bateaux progressent rapidement. On voit bien ici le pied de l'ouvrage, puis au second plan les trois piliers qui supporteront la descente inclinée à 12 % et qui permettra l'accès aux galets. Au fond, l'épi 6.

► **Travaux**

Les travaux engagés sont l'exacte traduction des études du laboratoire hydraulique de Chatou, et les ouvrages correspondent à l'enquête publique de mars 2002 : en aucun cas le syndicat mixte de défense contre la mer Mers les Bains-Le Tréport n'a dérogé à cette règle souligne le président du syndicat Christian Thomire. Le chantier s'achèvera bien fin mai. (cette date est liée à celle de l'arrivée du rechargement en galets de 40 000 m³ prévu dès avril).

► **Parapets**

Les parapets composent le mur chasse-mer et s'inspirent d'une norme précise, on pourra s'y appuyer et même s'y asseoir, comme sur un tabouret.

► **Le pied de falaise**

Pour ce qui est du pied de falaise, le syndicat n'est pas encore parvenu à clore le montage financier de l'opération, prévue au mieux au 1er trimestre 2006, au pire septembre 2006. Cette 3ème et dernière phase s'élève à 2 575 000 € HT, le financement est en négociation. Une enquête publique sera réalisée lors du premier semestre 2005.

L'aménagement du pied de falaise comprend :

- La construction d'un terre-plein en enrochements sur un linéaire de 60 mètres à partir de l'épi des "Mouettes" (majeur n° 8)
- L'enlèvement du cordon de tétrapodes
- La construction de deux épis courts 10a et 10b d'une longueur de 60 mètres
- La restauration de l'épi 11
- Le rechargement des casiers par un apport de galets à raison de 26 000 m³.

► **Galets**

Environ 40 000 m³ sont prévus, répartis sur toute la plage entre les casiers formés par les épis. Deux cas de figure sont envisageables : extraire les galets sur le site de Saint-Firmin Les Crotoy en Baie de Somme, soit les extraire d'une fosse naturelle en mer : cette solution serait plus coûteuse mais plus souple.

► **Talus amortisseur : ça marche**

Il sera fermé fin juin, après la réfection de l'épi 1 sur lequel il s'appuiera. La tempête du vendredi 17 décembre a permis de constater son efficacité : le système fonctionne, il permet de "casser" les vagues et de réduire d'autant les inondations.

Ces travaux seront accompagnés par une mise en sécurité préalable du chantier : pose de filets de protection sur la paroi de la falaise et purges ponctuelles des craies instables sur le front de falaise.

Ils visent à prolonger l'aménagement de l'ensemble de l'esplanade et à réduire l'impact de cet aménagement vis-à-vis de l'érosion du pied de falaise.



-- Coupon-réponse à découper --



Poste de secours : votre avis nous intéresse

La ville de Mers les Bains souhaite connaître l'avis des mersois à propos du devenir du poste de secours.

Jugez-vous le poste actuel toujours bien intégré visuellement dans le dispositif général d'aménagement de l'esplanade ? oui non

Souhaitez-vous que ce poste soit : (cocher la case)

conservé et rénové si possible

supprimé et remplacé par une structure démontable

Autre ? -----



● Nouvelle compétence pour la communauté de communes

Depuis le 1^{er} janvier, la communauté de communes de Gros-Jacques, dont Mers fait partie, a récupéré la compétence en terme de collecte et de traitement des déchets ménagers, ceci afin d'harmoniser le service à la population. La société Blangeoise Ikos gère désormais les collectes sur l'ensemble des communes membres de la Com' de com'...

Pas de changement significatif pour Mers les bains, qui conserve les mêmes jours de collecte des déchets ménagers **soit le lundi, le mercredi et le vendredi**.

Un service supplémentaire sera mis en place durant la période estivale.

Seule véritable différence : les camions de ramassage sont désormais aux couleurs de la société Ikos de Blangy sur Bresle, qui en possède vingt-trois.

C'est en effet cette société qui a obtenu trois des cinq lots du marché lancé par la communauté de communes de Gros Jacques.

La société Ikos traitera donc la collecte et l'évacuation des ordures ménagères ; le traitement des déchets ménagers ; la collecte, le tri et le transport des matériaux des points d'apports volontaires.



Le ramassage sera désormais assuré par la Société Ikos

Les déchets verts, encombrants et ferrailles ont eux été confiés à l'entreprise Aubine Onyx et la fourniture des sacs poubelles à la société PTL.

Quels changements pour le contribuable Mersoï ?

La com' de com' part du principe que ce ne sera pas plus cher. Il y aura une taxe additionnelle aux quatre taxes de base (qui sont foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle et taxe d'habitation), le taux de cette taxe sera déterminé d'ici le mois de Mars, il sera le même pour tous.

Ensuite il y aura une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui sera fonction du service rendu : par ex une petite commune qui n'a qu'un ramassage paiera moins qu'une autre qui en aurait trois. La com' de com' a surtout reconduit ce qui existait déjà, elle poursuivra sa réflexion en 2005...

● Les containers de l'esplanade mieux adaptés



Les containers de l'esplanade et ceux en centre-ville qui pouvaient en être équipés ont reçu un couvercle bleu en forme de toit, comportant deux ouvertures accessibles par une porte en acier inoxydable.

Le but est de permettre une meilleure intégration de l'ensemble tout en évitant aux usagers d'avoir à lever le lourd couvercle des containers, mais aussi à certains d'y jeter tout et n'importe quoi.

Rappelons en effet que la déchetterie de Ault est ouverte et que celle du Tréport est désormais accessible aux Mersoï depuis la prise de la compétence des déchets ménagers par la communauté de communes de Gros-Jacques en date du 1^{er} janvier...

● Une bibliothèque à l'Espace Prévert pour cette année

L'ouverture d'une bibliothèque au 1er étage de l'espace Prévert (celui du cybersite) est actuellement en cours de finalisation entre M. le maire, le Département de la Somme et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Le centre Prévert accueillera ainsi un nouveau public, grâce à un projet voulu pragmatique, cohérent avec l'état des finances communales et les besoins réels des mersois.

Animé par un employé communal l'espace fonctionnera avec 5000 livres de dotation tournante. La structure ainsi créée pourra accueillir des événements culturels divers et pourquoi pas, par exemple, un prix littéraire mersois. Des thèmes précis, l'architecture balnéaire, la mer, l'histoire locale permettront de développer un fond d'ouvrages résiduels.



Le nouvel équipement cohabitera sans problème avec le cybersite et le Point Emploi. (Ici avec les aînés)

- Appel aux bénévoles -

Afin d'animer l'espace bibliothèque, nous recherchons des bénévoles. Si vous aimez les livres et avez le sens du contact humain, n'hésitez pas ! (Tél. 02.27.28.06.60)

● Bientôt un giratoire face à Saint-Gobain



Sécurité, visibilité et réduction de la vitesse à la clé...

Le Tréport et vice-versa, mais aussi les allées et venues des cars de transport scolaire qui desservent le collège Curie et les camions. L'actuel "stop" du quartier dit du "four à chaux" (rues Marceau, Delval, Lheureux et Bobillot) pourrait être supprimé, le quartier serait directement rattaché sur le giratoire afin d'offrir visibilité et sécurité aux riverains.

A l'initiative de notre collectivité, et en étroite collaboration avec la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E), un nouveau giratoire est à l'étude. Celui-ci devrait être réalisé d'ici peu sur l'avenue Pierre et Marie Curie (RD 1015). Le futur giratoire sera en effet en contrebas de l'avenue Charles De Gaulle qui mène au collège, et juste devant l'entrée de la verrière Saint-Gobain-Desjonquères. L'ouvrage aura surtout pour but de casser la vitesse, bien trop élevée sur cet axe majeur, et il permettra de désengorger ce point noir de la circulation qu'est cette intersection.

S'y croisent en effet tous les salariés de l'usine, les flux soutenus de la circulation sens Mers vers Eu ou vers

● Une première enseigne pour la future Z.A.C d'entrée de ville

Mers devrait accueillir sous peu une nouvelle enseigne en entrée de ville : les surgelés Picard.

Un magasin semblable à celui de Janval à Dieppe (surgelés pour la famille) s'installera en effet sur l'actuel parking annexe du restaurant Mac'Donalds.

Afin de ne pas y perdre, le restaurant récupérera une parcelle située juste à côté de son accès Drive'in, qu'il transformera en nouveau parking. Les deux parkings Mac'Do actuels n'en feront donc plus qu'un seul, qui verra ses places passer de 54 à 82.

15 000 m² de locaux commerciaux, en moyennes surfaces non-alimentaires (vêtement, sport, service, auto, bricolage...), devraient être réalisés sur le lieu dit du grand Marais (derrière Mac'Do) : un projet d'ensemble en forme de "u", voulu cohérent et de bonne qualité architecturale et environnementale.

Bowling

Le projet privé de bowling en entrée de ville suit son chemin. A terme c'est un fort bel équipement bien intégré qui devrait voir le jour.

● Les immeubles de la Libération bientôt réhabilités

80 familles habitent aux "HLM de la Libération", leurs logements seront bientôt réhabilités : le dossier s'achève au sein de l'Office Public d'HLM de la Somme (Opsom), basé à Amiens et qui est propriétaire des immeubles qui datent du début des années 70. L'opération est menée en partenariat étroit avec la municipalité, qui tient à souligner qu'un bon terrain d'entente a pu être trouvé avec l'Opsom, qui a démontré une réelle volonté de faire avancer le dossier.

Le principe est simple : en échange des travaux, la voirie, les accès, parkings, tout ou partie des espaces verts seront reversés à la municipalité, qui en assurera le coût d'entretien.

Les immeubles vont donc être revus et corrigés sur des zones bien ciblées. En plus de divers aménagements (bancs, parkings, poubelles...), les entrées, halls et escaliers seront repeints et éclairés la nuit en permanence, l'isolation des pignons sera refaite, les façades seront réhaussées de couleurs afin de les harmoniser avec le quartier.

Priorité sera toutefois donnée au confort des locataires : des sanitaires seront changés ou créés, les sols des pièces principales seront refaits, électricité et ventilation seront révisées, les deux-roues et poussettes seront mis à l'abri, les caves seront fermées, les



portes palières changées.

La mise en conformité incendie des séchoirs et accès au gaz sera aussi effectuée, les travaux déjà faits par les locataires seront respectés et ils pourront rester chez eux durant les opérations. Les habitants attendaient cela depuis longtemps.

La ville et l'Opsom souhaitent en effet que ce quartier redevienne résidentiel. La réhabilitation sera valorisante pour les habitants et elle suscitera le respect des lieux. ■

(Les travaux pré-cités restent de la seule responsabilité du bailleur. Suite aux différents financements, les travaux devraient pouvoir s'engager au cours du second semestre 2005.)

● Une réelle politique de logement à concrétiser

Cette action redynamisera Mers et sa population et favorisera l'accueil de nouvelles familles.

Il s'agit de lancer une véritable politique de logement profitable à tous, d'une part aux familles qui souhaitent habiter une station sympa du bord de mer, d'autre part pour la commune, notamment dans l'émergence de nouveaux foyers fiscaux.

Après la réalisation du lotissement Antoine Vollon, pour à terme 10 pavillons, d'autres projets pointent. Lors du dernier conseil municipal de 2004, le conseil a autorisé le maire à démarcher en vue d'un second lotissement. Baptisé initialement "lotissement de la Facette", il devrait être réalisé sur le coteau à droite en montant vers Blengues.

Un autre lotissement est prévu en contrebas de la rue de Verdun, sur le coteau entre le quartier des Joncs Marins et l'avenue du Général De Gaulle.

Un architecte a fait des propositions, il reste à monter le dossier et à gérer les emprises foncières. L'opération est confiée à la Société Immobilière de Picardie (SIP).

L'objectif est aussi de redensifier le logement en centre ville, les derniers immeubles construits étant ceux du site casino dès 90. L'ancienne boulangerie Boudin, près de l'école, sera détruite à Pâques pour faire place à une opération privée de 8 à 9 appartements.

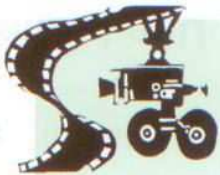
Les pistes ne manquent donc pas, même si du temps et de l'argent seront nécessaires. ■

● Classement en station balnéaire : le dossier avance

Lors d'un conseil municipal de 2004, M. le maire informait les élus à propos du classement de la commune en Station Balnéaire. Le 11 avril le dossier a été remis au Sous-Préfet, puis il y a eu enquête publique à la mi-octobre. La commission départementale d'Hygiène a émis un avis favo-

nable sur ce dossier. Il restait l'avis du Conseil Général de la Somme qui s'est, lui aussi, prononcé favorablement et à l'unanimité fin novembre 2004 ; ainsi que l'avis, consultatif, de la Diren (direction de l'environnement). Pour ce dernier, la commission des sites se réunira en février 2005... ■

Opération "Cinéville" avec les jeunes mersois



Avec l'aide de la réalisatrice Patricia Bardon et du service culturel de la Municipalité, quelques jeunes mersois ont participé à l'opération "Un été au ciné/Cinéville"...



Depuis 1998, la ville de Mers participe à l'opération "Un été au ciné - cinéville".

A ce titre, les jeunes de 25 ans ont bénéficié cet été de réductions sur les places. L'opération s'est poursuivie cet automne avec la mise en place de l'atelier cinéma avec Patricia Bardon.

Habituellement proposé à des jeunes de 15-17 ans, l'atelier cinéma offre la possibilité à des jeunes de réaliser un court-métrage avec l'aide d'une réalisatrice. Cet atelier gratuit leur permet de découvrir le monde de l'audiovisuel et les états professionnels.



Le film sera bientôt visible au cinéma... Les jeunes mersois Jérôme Dion, Anthony Michel, Ludovic et Jean-Baptiste Sœur, Nicolas et Guillaume Deboune ont suivi de près tout ce qui tournait autour de la technique et du maniement d'une caméra numérique.

Une deuxième fleur pour la ville avec l'ADEVIM 6



Les efforts de fleurissement de la commune ont été récompensés par l'obtention d'une seconde fleur au classement "Villes et villages fleuris"...

La municipalité et son service lation, la ville des Espaces Verts ont eu en octobre dernier le plaisir de recevoir le deuxième prix du concours des Villes et Villages Fleuris 2004 de l'ADEVIM 6 (Association des 6 cantons du Vimou, 25 communes inscrites en Villes et Villages). Faisant des efforts en terme de qualité, la ville avait eu un troisième classement en 2001 et un troisième prix en 2002 et 2003. Ces prix ont poussé la municipalité et le service des Espaces Verts à poursuivre un fleurissement de qualité, en été mais également en hiver en ayant recours à des végétaux spécifiques. Grâce à ces efforts notables salués par la population, la ville a obtenu la deuxième fleur au classement "Villes et villages fleuris" de l'ADEVIM 6 de la Commission Environnement de Rudy Delbecq et celui comme le disait M. le maire lors de la remise des prix à la salle Ernest Dailly : "Embellir la ville c'est embellir la vie."



Thérèse Dion et Danièle Monchaux ont remporté un prix...

Le site Internet municipal proposera bientôt des menus repensés et des possibilités plus performantes encore : très consulté, c'est un des outils de promotion extérieure de la ville, et il contribue grandement à son image...

Créé en 99, le site Internet de Mers est aujourd'hui énormément consulté : depuis janvier 2004, 37 626 visites ont été enregistrées sur le site.

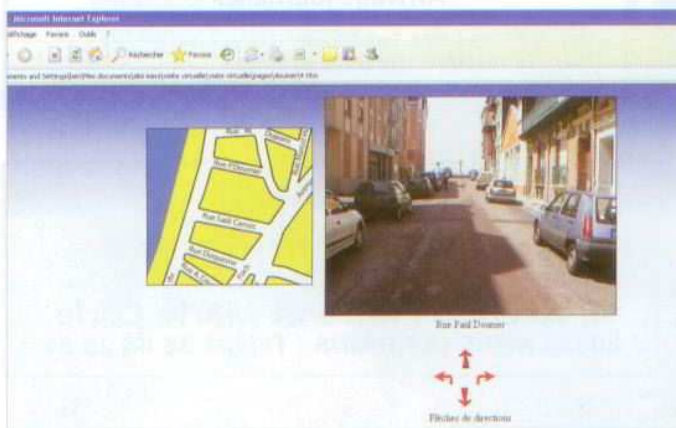
Face à ce constat, Benoît Aulin est actuellement en train de repenser complètement ou presque le site internet de la ville, <http://www.ville-merslesbains.fr>.

Titulaire d'un diplôme de l'université de technologie de Compiègne en conception et création de sites Web, Benoît Aulin vient également d'être confirmé dans ses fonctions après avoir été 5 ans employé jeune.

Conscients de l'intérêt du site, l'Office de tourisme et M. Aulin ont étudié ensemble le développement du volet " tourisme " : accès



La ville indique l'adresse du site sur toutes ses publications, courriers, etc...



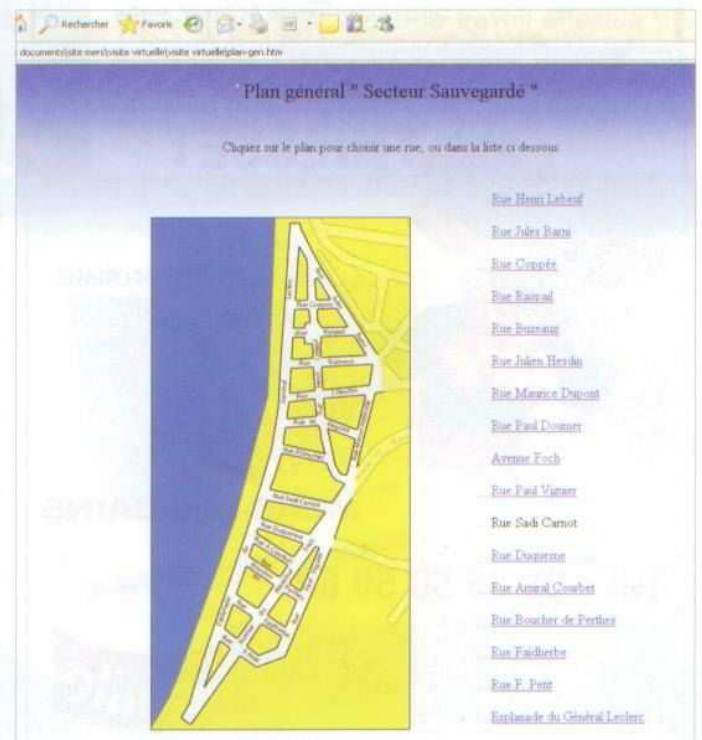
ville. Vous cliquez sur une des rues, et vous découvrez celle-ci dans un cadre photo juste à côté. L'innovation réelle, c'est que vous pourrez la remonter, la descendre ou regarder sur 360°, comme si vous y étiez, grâce à des clichés numériques pris par paliers successifs. Des relevés sur place ont été nécessaires, 3000 photos sont en stock.

Par la suite les internautes pourront s'arrêter au rez-de-chaussée d'une villa par exemple, et d'un clic obtenir une vue d'ensemble avec commentaires sur son architecture, son style ou son histoire.

Une autre idée est à l'étude : un film numérique pour début 2005. Il se trouve que les internautes cherchent avant tout des photos et des cartes postales de la commune, histoire de se faire une idée. Avec la rapidité d'ADSL, aujourd'hui la vidéo devient intéressante, un essai a déjà été fait.

direct aux menus, offre plus attractive et surtout plus accessible : avant il fallait descendre dans de multiples menus, maintenant quelqu'un qui souhaite d'emblée les hébergements les obtient sans peine.

Le site va offrir aux internautes la possibilité de se déplacer dans Mers à distance, avec une visite virtuelle du quartier balnéaire : un plan est affiché, avec un repère rouge " Vous êtes ici ", comme sur les plans de



Jardinierie - Animalerie - Fleuristerie - Décoration

LE PLUS GRAND CHOIX POUR VOS LOISIRS.
Jardins, balcons, terrasses, décoration et animalerie

FRANCHISE INDÉPENDANT



ETS Pierre MORJAT SARL
Zone industrielle - 76260 EU
Tél. : 02 35 86 35 03




Electricité Générale
Rénovation habitat

Aïain OLEJNICZAK

8, rue Charlemagne - 80350 MERS-LES-BAINS
Tél./Fax 02 35 86 33 61
Port. 06 70 03 84 68

SNC BOULANGERIE DU LITTORAL

4, Avenue Pierre et Marie Curie
80350 MERS LES BAINS - Tél. 02 35 86 23 91

POISSONNERIE HDEM

HAGNERE Danielle
Plateaux de Fruits de Mer sur commande
Arrivage journalier

Siège Social : 16, Quai Sadi-Carnot
76470 LE TRÉPORT - Tél. 02 35 86 29 45
SARL au capital de 8.000 euros - RCS Neufchâtel-en-Bray B 45350A41700016

Mers Les Bains - Dieppe - St Valery En Caux
Syndic de copropriété
Transactions - Locations

43, place du Marche - 80350 MERS-LES-BAINS
Tél. : 02 35 86 34 47



Bes et Christian Billetoy
Maître artisan - Diplôme de l'Ecole Supérieure de Couverture et Plomberie
Couverture - Plomberie - Soudure - Chauffage central

31, rue de la République - 76260 EU
Tél. : 02 35 86 18 65/02 35 86 50 68
Fax : 02 35 50 26 42

La Foire Fouille

Tél. : 02 35 50 59 80

MERS-LES-BAINS 80350

STE THIESSET
Zone Commerciale
AUCHAN



LE VIGNOBLE
Vins - Alcools - Bières - Cadeaux
27, rue Marcel Hollerville - 80350 MERS LES BAINS
Tél. : 02 35 50 28 05 - Ferme uniquement le mardi

Horaires d'ouvertures 10h-12h15 et 15h15-19h
24, rue Jean Jaurès - 80100 ABBEVILLE
Tél. : 03 22 31 37 36 - Ferme le lundi matin

Horaires d'ouvertures 10h-12h et 15h-19h

Bar musical Fashion Cafe

2, Avenue du Mal Foch
80350 MERS-les-Bains
02 35 86 10 88

CocciMarket

LIVRAISON A DOMICILE LE JEUDI

14, av. Pierre et Marie Curie - MERS-LES-BAINS
Tél. 02 35 86 19 80



LE VIKING'S
le 1er Pub Danseur de la Région

SOIRÉE A THEME
LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIR

17, Avenue Foch MERS-LES-BAINS Tél. 02 35 86 96 44



Une stèle a été inaugurée au sein du monument aux morts le 5 décembre, date choisie par l'Etat afin de rendre hommage aux anciens d'Algérie.

La date du 5 décembre ayant désormais été retenue par l'Etat, c'est tout naturellement que le conseil municipal s'est joint aux anciens combattants pour cette commémoration.

Afin de marquer comme il se doit cet anniversaire, et la reconnaissance de la ville de Mers les Bains aux anciens d'Algérie, le conseil municipal a tenu à rendre à ces derniers un hommage particulier et à satisfaire une très ancienne demande du monde combattant.

En présence du président des Anciens Combattants Réunis (ACR) Guy Duplessis, mais aussi de nombreux porte-drapeaux et



M. le maire et M. le député Jérôme Bignon ont dévoilé la plaque de la nouvelle stèle.



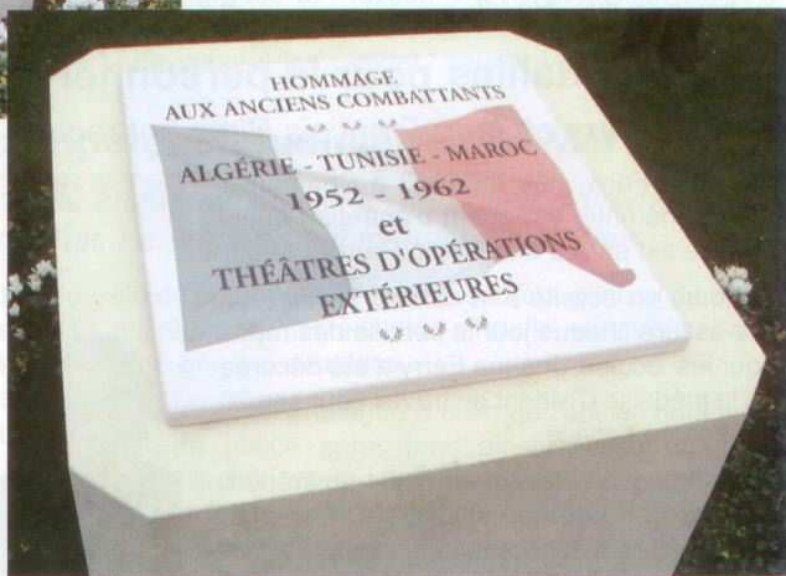
le 1^{er} septembre en hommage aux canadiens libérateurs. A noter qu'une autre stèle, déjà installée mais demeurée vierge de tout symbole, sera inaugurée en juin 2005 à l'occasion de la commémoration du fameux appel du 18 juin 1940 que le général De Gaulle avait lancé d'Angleterre sur les ondes de la BBC.

Le conseil municipal a ainsi souhaité regrouper l'ensemble des stèles et plaques commémoratives en un même lieu du souvenir, c'est à dire au sein du monument aux morts, formant ainsi une certaine harmonie. ■

anciens combattants d'Algérie, M. le maire et M. le député Jérôme Bignon ont tous deux dévoilé la plaque figurant au sommet de la nouvelle stèle : "Hommage aux anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, 1952 - 1962 et théâtres d'opérations extérieures".

Taillée dans une belle pierre de Chauvigny (carrières de la Vienne, région de Poitiers), l'oeuvre s'inspire du monument aux morts de Mers, dont elle reprend la forme générale, les mêmes angles gommés et la teinte claire.

M. le maire a souligné le travail effectué par les adjoints Yvon Obry et Michel Delépine, qui a permis un ensemble cohérent avec le monument bien sûr, mais aussi avec la stèle érigée



● Pierre Serry médaille

Pierre Serry a reçu la croix du combattant...

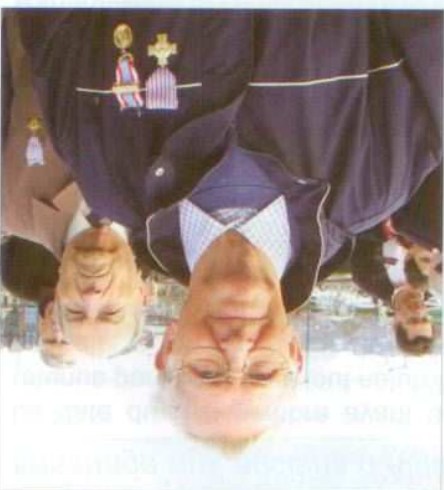
Très connu à Mers, ancien commerçant et employé des services municipaux, Pierre Serry, que de nombreux mersois appellent tout simplement "Pierrot", a reçu lors des cérémonies de commémoration du 11 novembre la Croix du Combattant des mains du président des Anciens Combattants, Guy Duplessis.

Un bref récapitulatif des faits d'armes de Pierre Serry a été effectué par Guy Duplessis.

Pierre Serry a été incorporé le 7 mai 1954 à Montliéry au sein du 121^{ème} régiment de transport, puis versé dans le groupe de transport à Evreux de juillet 1954 au 14 octobre 1955.

Pierre Serry embarque ensuite à Marseille pour le Maroc (Casablanca, Fez), où il est maintenu sous les drapeaux jusqu'en mars 1956.

A l'issue des dépôts de gerbe, les élus et les anciens combattants accompagnés des pompiers ont levé le verre de l'amitié...



● Pompiers : la relève assurée ?

Les Jeunes Sapeurs Pompiers Mersois ont fière allure dans leur tenue...

Ils ont effectivement fière allure, les recrues (J.S.P) de Mers, dans leurs uniformes tout neufs et coiffés de leurs superbes casques jaunes.

Au second plan, leur responsable du centre de secours de Mers, Albéric Parmentier, particulièrement ravi d'encadrer chaque semaine ces 13 futurs soldats du feu.

Un beau dévouement à saluer, et peut-être de futures carrières de pompiers déjà amorçées, si bien sûr ces jeunes mersois ne changent pas d'avis d'ici là : qui n'a pas déjà entendu "Moi, un jour, j'serai pilote d'avion, ou pompier, ou... etc." ?



● Des médailles pour le personnel communal

Jeanne Ferry et Jean-François Pirez ont reçu la médaille d'argent du travail

Jeanne Ferry, née en 1943 à Champniér en Charente, est agent d'entretien qualifiée. Elle est entrée à la ville en janvier 1983. Toujours en activité à la cantine scolaire où elle assure chaque jour le service des repas pour les écoles, Jeanne Ferry a été décorée de la médaille d'argent du travail pour ses 20 années de service.

Jean-François Pirez, né en 1954 au Tréport, est entré en tant que stagiaire à la ville en août 1983, puis il a obtenu le grade d'agent technique qualifié, il a aussi été décoré.



● Pompiers : Jean-Mario Dubois reçoit la médaille d'argent

A l'occasion de la Sainte-Barbe, le caporal-chef Jean-Mario Dubois a été décoré pour 20 ans de service. Céline Pimont est la Sainte-Barbe 2005...

Lors de la traditionnelle cérémonie dédiée à Sainte-Barbe, fin décembre à la salle des fêtes en présence de M. le maire, le caporal-chef Jean-Mario Dubois a reçu la médaille d'argent des sapeurs pompiers pour 20 ans de service.



Le caporal-chef Jean-Mario Dubois...



Christian Depoilly, Marlène Fournier, Thomas Fleutre et Céline Pimont

Les pompiers mersois ont assuré 261 interventions en VSAV, 179 en feux et divers, 12 manoeuvres soit 452 sorties, soulignant que les 70 sorties effectuées lors de la forte tempête du vendredi 17 décembre avaient généré à elles seules 1/6ème du total annuel.

Le major Patrice Mopin a aussi remercié le caporal Albéric Parmentier, qui a particulièrement bien remonté l'école des jeunes sapeurs-pompiers, qui compte actuellement 13 jeunes. Il a aussi

sollicité, auprès du commandant du groupement Ouest, l'octroi d'un véhicule léger qu'il devrait bientôt obtenir. Sainte-barbe descendante, Marlène Fournier était accompagnée du sapeur Christian Depoilly, elle a cédé sa place à la nouvelle patronne des pompiers locaux en la personne de Céline Pimont, elle-même sapeur, accompagnée du 1^{ère} classe Thomas Fleutre.

A l'issue une remise de grades et de diplômes a été effectuée. Accèdent au grade de caporal les

1cl Thomas Fleutre et Mickaël Bertrand. Stages : équipier feux de forêt Maj Patrice Mopin, formation SNCF Adjudant-chef Bertrand Mopin, Formation initiale de sergent et CFAPSR : Caporal Albéric Parmentier. Formation caporal en perfectionnement : 1cl Thomas Fleutre et 1cl Mickaël Bertrand, formation DSA et ARI : sapeur Miguel Dacheux, nageur sauveteur côtier niveau 1 : 1cl Sébastien Delgove, Formation FESCO et brevet de cadet : sapeur Vincent Dubois. ■

● Gendarmerie du Tréport : compétence judiciaire sur Mers

Un décret (2004-1356) du 6 décembre, publié au journal officiel le 11, définit clairement les limites de circonscriptions du Tréport et de Ault. Le Tréport peut intervenir sur Mers...

Les gendarmes de la communauté de brigades du Tréport avaient jusqu'alors le statut d'officiers de police judiciaire (OPJ) côté Normand mais pas pour Mers, commune picarde. Ceux-ci pouvaient intervenir sur Mers, mais seuls les OPJ de la Somme pouvaient ensuite traiter les affaires.

Les effectifs tréportais seront en effet très prochainement habilités à intervenir côté picard, sur Mers, afin d'y mener des enquêtes judiciaires sans risque de nul-

lité de procédure. C'est le procureur général de Rouen qui rédigera l'accréditation officielle, sur avis du procureur général d'Amiens.

Une situation analogue à celle de l'ancien commissariat de police sera donc ainsi remise en place. L'habilitation interzonale permettra notamment aux gendarmes du Tréport de déférer au parquet d'Abbeville les personnes domiciliées à Mers, comme c'était déjà le cas. ■

Hommage et histoire



Fin 2004, le mersois et médaille Jacques-Lucien Jacquet organisait en partenariat avec la ville de Mers une exposition sur le thème de la Légion d'Honneur à la salle Ernest Dailly. L'occasion pour beaucoup de réaliser que bon nombre de Mersois avaient été ou étaient porteurs du plus prestigieux des deux ordres nationaux...

La municipalité, la société Pour les disparus : le marin et chirurgien Pierre-François Lefort (1767-1843), qui avait mené de front divers travaux sur la non-contagion de la fièvre jaune (et que nous avons évoqué dans un des précédents journaux municipaux),

En quelques panneaux, la Grande Chancellerie de l'Ordre y rappelait la genèse de cette décoration ornée de rouge flamboyant, qui fut créée par Bonaparte et dont le président de la République Jacques Chirac est le grand chancelier.

L'occasion pour les mersois de découvrir que nombre d'entre eux, disparus ou non, ont été ou sont



Mais aussi et plus près de nous, le résistant et déporté Georges Roblot (1884-1951).

La ville de Mers-les-Bains s'honore de ces prestigieux médailles et est ravie de constater qu'actuellement elle compte aussi deux Chevaliers de la Légion d'Honneur : l'ancien journaliste et syndicaliste Jacques-Dupont (1884-1944), Jean-Louis François Melays résistants (1848-1934), les résistants et le résistant FFI et déporté Jean Verdier, aujourd'hui résidant au Tréport et qui fut décoré à Mers en novembre 1961, de même qu'un Officier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre et de résistant-aujourd'hui décédé, le "poilu" de ce, M^{me} Lucille Rigault, âgée de 94 ans.



Jacques Jacquet

SO.TRE.BAT

Entreprise Générale

Maçonnerie - Béton Armé

Génie civil - Plâtrerie

Carrelage

Zone d'Activités Sainte-Croix



Tél : 02 35 86 38 58

Fax : 02 35 86 18 88

<http://monsite.wanadoo.fr/sotrebata>

Usine de MERS-LES-BAINS 80350

Flaconnage pour Parfumerie et Pharmacie

L'ESPRIT DU VERRE

DESJONQUERES

SAINT-GOBAIN



Tél. : 02 35 50 47 00

1^{er} janvier 2005
1er bain

Des centaines de spectateurs pour le 1^{er} bain de l'année

Ambiance sympa et détendue le samedi 1^{er} janvier dès midi aux environs du poste de secours, à l'occasion du 1^{er} bain de l'année. Lancé il y a quelques années par quelques potaches, relayé par la municipalité, il est aujourd'hui une tradition originale. Merci à tous !..



Des animations et des arbres de Noël avec la Ville

● Un chouette Marché des Traditions

Ambiance de petit village côtier pour le marché des traditions des 11, 12 et 13 décembre...



Des stands sympas, chaleureux et accueillants ont permis le succès de cette édition 2004 du marché, fort bien accueillie...



Côté musique en nocturne, les pères Noël ont assuré et ils ont mis l'ambiance. Pour autant il ne fait pas vraiment chaud, et certains jouent même avec... des gants !



Les stands particulièrement bien décorés et réhaussés d'illuminations ont contribué à l'aspect "petit village"...



Le marché des traditions a bien fonctionné cette année encore. Merci à tous les exposants et à 2005 !

● Noël sympa aux écoles avec la municipalité

Un spectacle pour les maternelles et des romans de "Ratus" offerts aux élèves en primaire...



Les petits mersors de l'école maternelle Curie ont eu droit à un spectacle de marionnettes offert par la municipalité...



Danse, chants et cinéma pour les élèves de Jules Verne et les Tilleuls. Un livre leur a été offert...

● Le repas des aînés mersois



Plus de 170 aînés ont été accueillis début décembre à la salle des Fêtes par toute l'équipe des aides à domicile du Centre communal d'action sociale et par le personnel administratif. M. le maire a tenu à souligner que les premiers gestes de solidarité du Centre communal d'action sociale allaient vers les aînés, auxquels on doit reconnaissance et sympathie. Les élus se sont rendus chez les personnes qui ne pouvaient se déplacer...



● La banque alimentaire

Des bénévoles du CCAS et des élus participent régulièrement à des collectes de la Banque Alimentaire de la Somme. Organisées périodiquement au sein d'une grande surface locale, ces collectes permettent de récupérer des denrées qui s'ajoutent à celles fournies par la Banque Alimentaire et distribuées régulièrement aux bénéficiaires au local du Portillon...

● Les colis de Noël

Des colis de Noël ont été offerts par le Centre communal d'action sociale (CCAS) à 170 couples d'aînés et à 415 individuels. Des élus mais aussi des bénévoles ont distribué ces colis durant une journée entière à la salle des fêtes. Ces colis sont un témoignage de la fraternité et de la reconnaissance de la collectivité publique envers les aînés mersois...





Mers les Bains compte vingt nouveaux petits mersois depuis le 31 décembre 2003...

Elsa Pequery	31 décembre 2003
Noa Gervois	17 janvier 2004
Théo Jacquet	26 janvier
Ambre Thoumyre	25 février
Tristan Debonne	14 mars
Maël Picard	23 mars
Emilie Sizaire	01 avril
Juliane Martinelli	21 avril
Lucy Gabel	04 mai
Lilian Debonne	29 juin
Mehdi Kabtini	28 juillet

Louis Jourdainne	31 juillet
Silouane Cordonnier	03 août
Julie Médrial	10 août
Margaux Lefèvre	08 septembre
Célya Leroux	22 septembre
Kassandra Eude	28 septembre
Justyne Leroux	30 septembre
Mathieu Delestre	07 novembre
Elsa Debonne	28 novembre
Marie Decaudaveine	17 décembre
Louise Mercier	28 décembre

Nécrologie

Hommage à M. Maurice Mopin...

M. Maurice Mopin nous a quittés le 11 novembre. Particulièrement dévoué à Mers, il avait été contremaître, chef des services techniques, chef de corps des pompiers mais aussi adjoint au maire de 1989 à 1993...

M. Maurice Mopin débute sa carrière à la ville en tant que

Gisèle Coiffier en charge des travaux et du personnel jusqu'en 93. Il est aussi titulaire de la médaille d'argent en 58, de vermeil en 68, d'or en 78, de la rosette d'or en 85 et du courage et du dévouement en 72, après l'incendie de l'usine Saint-Gobain.

En 1965, le sergent Maurice Mopin participe au sauvetage des 10 passagers du Dakota Beauvais-Gatwick, un avion qui,

pris dans la tempête, n'avait eu d'autre recours que de se poser sur la plage de Mers. Le lendemain matin, l'avion avait été déchiqueté par la tempête.

En 1972, lors de l'incendie de

Saint-Gobain encore présent dans la mémoire collective, blessé par des chutes de poutres, le lieutenant Maurice Mopin réagit en commandant pour ses hommes des boîtes de cuir : les boîtes de caoutchouc avaient fondu à la chaleur. Pour les graves inondations de 77 et de 84, il met

En 1989, dans l'esprit de servir la

commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

En 1989, dans l'esprit de servir la commune, il est élu adjoint de

M. Maurice Mopin.



M. Maurice Mopin.

Orchestre de Picardie, week-end de la Saint-Patrick, Fête des baigneurs : le service culturel municipal propose de nouveau un programme bien sympathique...

L'Orchestre de Picardie en concert le jeudi 3 février à 20 h 30

L'Orchestre de Picardie sera exceptionnellement présent le **3 février 2005 à 20h30**, salle Louis Aragon.

Le concert est ouvert à tous et son entrée est libre.

L'ensemble sera sous la direction d'Augustin Dumay, violoniste, soliste et chef d'orchestre. Ainsi l'orchestre pourra aller à nouveau à la rencontre du public Mersoï.

Karl Amadeus **HARTMANN** Concerto Funèbre pour violon et orchestre de chambre

Maurice **RAVEL** Tzigane pour violon, harpe et cordes (arrangements David WALTER)

Guillaume **LEKEU** Adagio pour cordes

Edward **GRIEG** Suite Holberg op.40



Organisé par la ville de Mers-les-Bains, avec le soutien du Conseil Général de la Somme. En partenariat avec le Collège Joliot Curie avec lequel une action culturelle "4 jours avec l'Orchestre" a été mise en place.

Saint-Patrick : le Somme Battlefield Pipe Band, l'Harmonie et le Brass Band les 11, 12 et 13 mars

Les musiques Celtes du week-end consacré à la Saint-Patrick, seront de retour les

11, 12 et 13 mars 2005

avec le Somme Battlefield Pipe Band et ses impressionnants et sympathiques "écossais" en kilts.

Cette prestation sera assortie d'une création de l'Harmonie Municipale. Le Brass Band de la Côte Picarde sera également à l'honneur lors de ces jours exceptionnels. Rendez-vous sur l'esplanade pour les déambulations et à la salle Aragon pour les concerts.



Le programme du club des aînés de Janvier à Mars...

Janvier :

Jeudi 27 : Concours de scrabble
Dimanche 30 : Amiens, à Mégacité : Valses de Vienne et chansons du vieux Paris (Départ 12 h 30 - 35 euros)

Février :

Dimanche 6 : Guinguette thé dansant (orchestre Pan Am)
Jeudi 10 : Loto
Vendredi 18 : Maréis à Etaples et chez "Mireille" à Berck

35 euros, insc 27/1 et 3/2

Jeudi 24 : Concours de manille

Mars :

Dimanche 6 : Thé dansant (orchestre Guillaume Villain)
Jeudi 10 : Repas (inscriptions les 17 et 24/2)
Vendredi 18 : Grand Quevilly Annie Cordy (insc. les 17 et 24/2)
Jeudi 24 : belote

La Fête des Baigneurs



Elle aura de nouveau lieu cette année, précisément les **23 et 24 juillet**.

Un tel évènement se prépare à l'avance, nous nous permettons de solliciter de nouveau la plus large participation des mersoï pour

trouver des costumes, en fabriquer sur le thème des métiers d'alors par exemple.

Nous comptons sur vous pour que cette 3ème édition soit également un succès : c'est en effet grâce à vous et aux associations mersoïses que nous pouvons y parvenir.

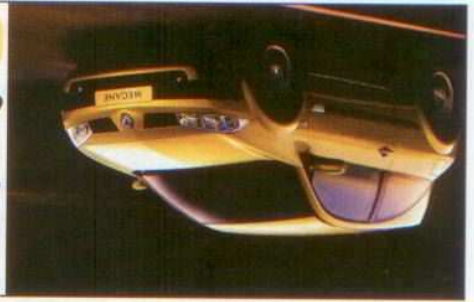
A bientôt.

1-9, Quai Sadi-Carnot - LE TRÉPORT - Tél. 02 35 86 13 90

Vente neuf et occasion
 Carrosserie agréée MACIF - MATMUT - AXA - REPARMUT



GARAGE MODERNE



Culture et art contemporain
 Nouvelle saison dès avril pour "Traverse"

Après le succès de son programme 2004 et quelques temps de repos bien mérités, toute l'équipe de Traverse et sa présidente Claude Larcher ont défini le programme à venir...



Lou Laurin-Lam,
 diptyque
 le Yin et le Yang
 (1987)

AVRIL

14 avril au 8 mai - Vernissage
 samedi 16 avril 19 h
 Gisèle Lacroix, sculpteur
 Ben-Ami Koller, peintre

MAI

12 mai au 5 juin - Vernissage
 samedi 14 mai 19 h
 Lou Laurin-Lam, peintre,
 Sadko, sculpteur

JUIN

9 juin au 3 juillet - Vernissage
 samedi 11 juin 19 h
 Cao Dan, peintre
 Michel Madore, sculpteur

JUILLET

7 juillet au 31 juillet - Vernissage samedi 9 juillet
 19 h
 Julien Perrier, sculpteur
 Emmanuelle Grand, peintre

AOUT

4 août au 28 août - Vernissage samedi 6 août 19 h
 Elisabeth Blind, peintre
 Evelyne Valleraud, sculpteur

SEPTEMBRE

1 au 25 septembre - Vernissage samedi 3 septembre 19 h
 Colette Grandgérard, peintre
 Pascale Marchesini-Arnal, sculpteur

OCTOBRE

30 septembre au 23 octobre - Vernissage samedi 1er octobre
 "Quartier libre" artistes picards

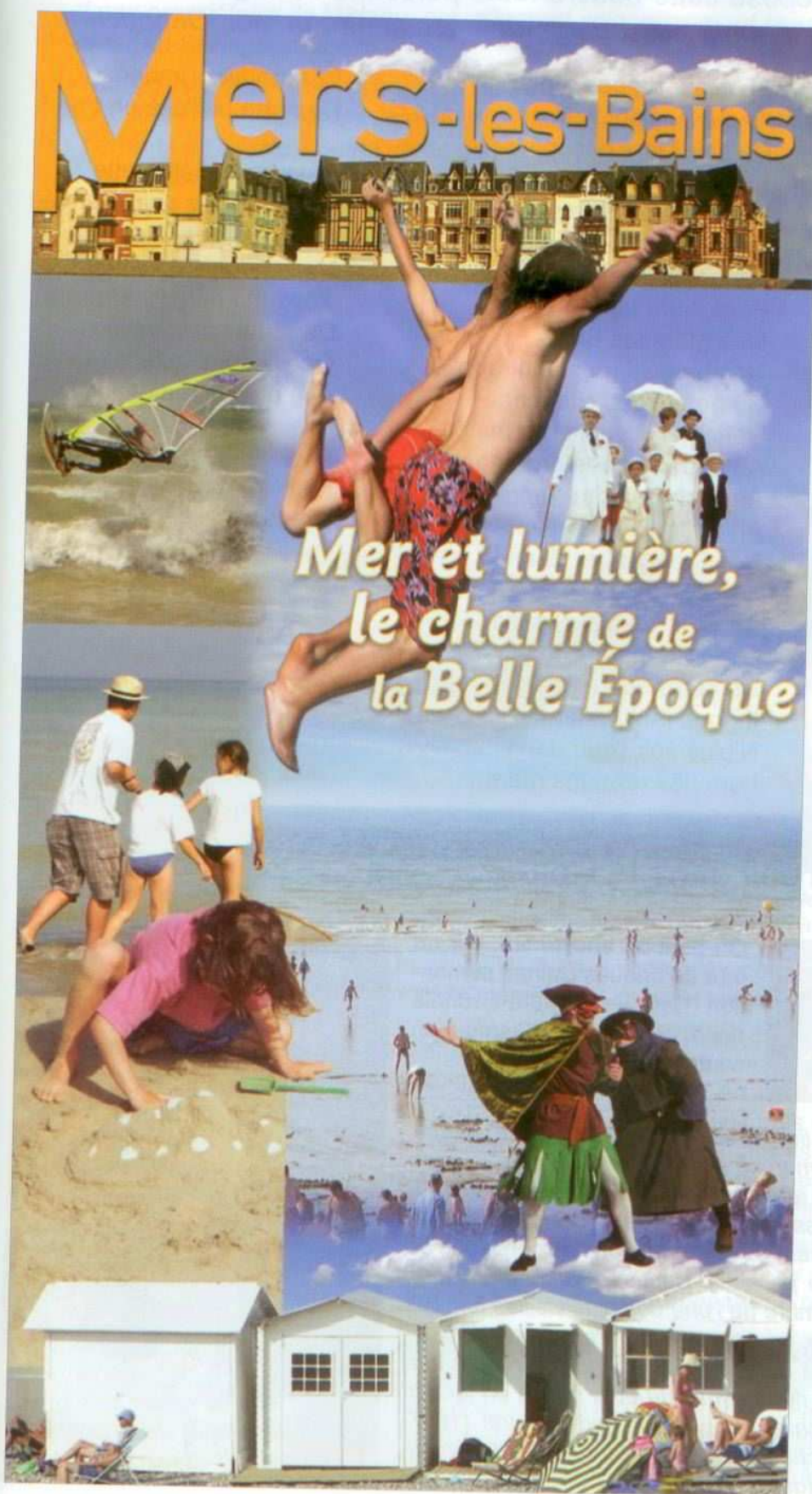
NOVEMBRE

28 octobre au 20 novembre - Vernissage samedi 29 octobre
 19 h
 Tirage au sort "Action - Soutien"
 Alain-Michel Boucher, peintre sculpteur verrier

Lou Laurin-Lam



● Un visuel adapté à Mers les Bains avec la com' de com'



Un visuel a été récemment mis au point par la commission Tourisme de la Communauté de Commune de Gros-Jacques, commission présidée par M. le maire et animée par Aline Braud.

C'est le cabinet de communication Avive, basé à Fécamp, qui a concrétisé les idées.

Présenté ci-contre, ce visuel proposera en un coup d'oeil les multiples atouts de la station, il sera présent sur tous les salons touristiques professionnels auxquels la Commission Tourisme participera en tant qu'ambassadeur de la Vallée de la Bresle Maritime, comme par exemple le Sitron à Rouen...

Le visuel sera présenté en quelque sorte comme un écran de projection qu'on pourra dérouler facilement. Au pied du visuel, une présentation de plusieurs documents permettra aux visiteurs un large aperçu des richesses touristiques de Mers les Bains bien sûr, mais également du Tréport, de Eu, de Ault et de l'ensemble de la Vallée de la Bresle Maritime. Cet effort est particulièrement bien appuyé localement grâce au rôle joué au quotidien par les offices de tourisme...



La mention "café" est encore lisible en haut de la rampe Marcel Holleville (celle de la place du marché à la rue Pasteur, dite "la grimpe" ou encore "la rampe" par les anciens mersois). La mention se trouve en fait sur le mur juste au-dessus du bac à fleur. Cette maison de 1863, rue Pasteur, fut en effet un café-épicerie-bonbons aux environs de 1890/1900. La maison était tenue par Jean-Baptiste Edmond Coindre, épicier et apparteur à la ville, membre de l'une des plus vieilles familles de Mers. Sur cette photo d'époque, on distingue bien l'entrée de ce café-épicerie, les boîtes à berlinjots, la boîte aux lettres qui y demeure toujours et dans le fond, la descente de la grimpe et la rampe en fer. Un petit gargon tient la patte d'un chien, c'est Raymond Coindre (1887-1957), le fils du patron, qui sera chauffeur-mécanicien sur les locomotives des Chemins de fer du Nord (dépôt de Mers-Le Treport)...

Où peut-on encore lire, sur un mur de briques claires, la mention "Café" en écriture arrondie noire, et usée par le temps, en centre-ville de Mers ?



Côte d'Azur "Coup d'oeil dans le Rétro..."

Et retrouver l'image
De notre belle cité oh ! eh !
Ici la vie est chouette
Par deux fois chaque année
A la salle des fêtes
Nous sommes invités
J'ose me faire l'interprète
De toute l'assemblée
Que j'espère satisfait
Afin d'vous remercier.
Ici à Mers les Bains
La retraite' arrivée
On vit son p'tit train-train
Sans trop se tracasser
Ici à Mers les Bains
Pour vous tous les aînés
J'ai fait ce p'tit refrain
Voilà c'est terminé oh ! eh !
(Léon Billeret)
avec nos remerciements...

Au cœur de nos aînés
Ils subsaient l'offense
De voir Mers occupé
Nous autr's à Mers les Bains
Devons nous rappeler
L'sacrific' des anciens
Pour notre liberté
Ici à Mers les Bains
Nombreux's rues sont app'lées
Du nom d'ces citoyens
Ne jamais l'oublier ja-mais
Au cours de nos promenades
Apprécions entre mersois
En vill' ou sur l'esplanade
Nous rencontrer dans la joie
En c'moment sur la plage
C'est l'immense chantier
De ce remue-ménage
Il nous faut espérer
N'plus voir l'eau dans les cav's
Lors des grandes marées

Dans le nord de la France
Se trouve un p'tit pays
Plag' du bord de la Manche
Confins d'la Picardie
Cadeau d'la providence
Petit coin d'paradis
Où nous avons la chance
De passer notre vie
Ici à Mers les Bains
A la plage l'été
On voit les franciliens
Venir s'y reposer
Ici à Mers les Bains
Grac' à son air iodé
On peut prendre des bains
Se revitaïiser oh ! eh !
Je m'souviens d'notre enfance
Tout de mêm' perturbée
Car malgré l'insouciance
De nos jeunes années
Nous r'sentions la souffrance

M. Léon Billeret est un mersois qui aime beaucoup sa commune, c'est sur l'air de "Un coin de France" qu'il nous propose cette oeuvre toute personnelle, largement inspirée par Mers et son passé bien sûr, mais aussi par la défense contre la mer. Découverte...

Chanson "Ici à Mers les Bains" par Léon Billeret

Coup d'œil Jules Noël, artiste peintre...

Mers les Bains a été "croquée" par plusieurs artistes dans les années 1800. Dernière découverte outre Antoine Vollon lui-même : l'excellent Jules Noël, auteur de l'oeuvre présentée ci-dessous. Hélas la ville n'est pas propriétaire du tableau, actuellement soigneusement conservé au Musée des Beaux Arts de Quimper en Bretagne.

La ville du Tréport possède en son hôtel de ville et au sein même de la salle du conseil municipal l'original d'une autre oeuvre de Jules Noël, absolument splendide de réalisme et qui représente l'arrivée des barques de pêche locales, avec des tréportaises en costume traditionnel qui travaillent le poisson sur le quai. Grâce à ces peintres talentueux et perspicaces, des témoignages de ces époques révolues peuvent encore nous parvenir aujourd'hui...



(c) Copyright Musée des Beaux-Arts de Quimper (France)

Une des oeuvres de Jules Noël, une huile sur toile datée de 1876 : l'arrivée, sur les hauteurs de Mers, de la diligence qui se rend au Tréport. Visible au centre du tableau, le bourg de Mers est déjà bien avancé en terme d'urbanisme...

Selon l'historien Octave Thorel, Mers aurait une origine très ancienne : ce dernier avance même que le village de Mers aurait primitivement existé non loin du pied de la falaise, qu'il aurait été détruit et que ses habitants se seraient retirés sur le plateau, afin de se protéger des envahisseurs romains ou normands.

Il paraît en tous cas établi que le nom de Mers apparaît pour la première fois dans des actes du temps de Charlemagne.

Puis, dès 1870 et après avoir été longtemps une petite bourgade de pêcheurs et d'agriculteurs, Mers connaît une véritable explosion démographique,

accentuée par le formidable développement de son quartier balnéaire.

Selon Périn et Cagé, auteurs de "Le Tréport, Mers, Eu et leurs environs" paru en 1900 et réédité depuis, Mers comptait, en 1872, 435 habitants pour 124 maisons, et en 1900 soit près de 30 ans plus tard, 1235 habitants pour 790 maisons. La population a donc plus que triplé en 28 ans et les habitations se sont multipliées par 6. En 1975 la commune plafonnait avec 4628 mersois.

Fin 2005, les résultats du recensement commencé dès le 20 janvier permettront de savoir si Mers les Bains dépasse à nouveau les 3500 habitants... ■

Nous recherchons le prêt de tous documents inédits évoquant Mers les Bains et son passé, et susceptibles d'être reproduits au sein du présent journal municipal afin d'en animer les rubriques (photos intéressantes, gravures, reproductions, etc...). Si vous possédez de tels documents, n'hésitez pas à nous les prêter : nous les photographierons ou nous les reproduirons au scanner numérique en toute sécurité et vous les restituerons sans délai. (Pour tous renseignements : accueil de la mairie de Mers au 02.27.28.06.60)

Solidarité

Un défi à nouveau relevé pour le téléthon mersois

Plus de 3000 euros ont pu être récoltés pour l'AFM grâce à plusieurs associations mersoises et aux enfants des écoles. Encore merci à tous pour cette belle mobilisation...



Lors du lancement officiel du téléthon mersois fin novembre à la salle Dailly. Plusieurs associations mersoises ont brillamment relevé l'appel de la municipalité et de l'Office de Tourisme...



Quelques temps avant le "grand jour", le Comité Olympique de la Bresle (COB) de Jacky Wattedbled lançait à son tour le téléthon mersois, mais cette fois-ci sur le plan sportif. Ici, les petits mersoises à l'atelier du gymnase du collège...



L'école des tilleuls et l'école Jules Verne ont participé en masse. Ici, les élèves du directeur Christian Avisse se préparent à participer aux épreuves concoctées par toute l'équipe du C.O.B et Mmes Marie, Lévy et Vandenberghe.



Top chrono : Un membre de l'équipe du C.O.B va donner le départ. C'est visible, les petits mersoises aiment les défis, ils sont fin prêts à en découdre, ici pour la course de relais. Attention, 3, 2, 1... partez !



Mission réussie. Après l'effort le réconfort : l'élu Maurice Olleville distribue des gobelets aux enfants, un chocolat chaud va leur être servi au miniclub. L'édition 2004 regroupée autour du stade aura elle aussi bien fonctionné...

AUDIO - SYNERGIE

Son - Eclairage
Vidéo - Vente
Location
Dépôt - Vente
Animations

L'Eclairage

La Vidéo-Pro

Le Son

72, rue Charles Morin - 76260 EU

Tél. : 02 35 86 77 30 - Fax : 02 35 86 68 17



QUALITELEC

**Faites confiance
à vos annonceurs**

**Réservez-leur
vos achats**